

Demande de suspension

Nom : Prénom : Matricule :

Trimestre d'admission : Programme : Direct. recherche :

Indiquez le ou les trimestres que vous désirez suspendre. Maximum de 3 trimestres dans la durée de vos cours et 3 autres trimestres peuvent être permis pour un motif médical ou parental. Des documents à fournir vous seront alors demandés.

**** Pour la majorité des bourses, il est exigé que l'étudiant soit inscrit aux études de façon continue, donc sans suspension. Vous devez absolument vous assurer que votre bourse permet une inscription de suspension, s'il y a lieu. La TGDE ne peut faire ces vérifications et ne sera pas tenue responsable de la perte d'une bourse suite à une demande de suspension. Attention, lors d'une nouvelle demande de bourse, tant les études antérieures que celles à venir doivent aussi être de façon continue.**

Avez-vous déjà fait une demande de suspension? :

Automne :	Trimestre :	Suspension :
Hiver:	Trimestre :	Motif médical :
Été:	Trimestre :	Congé parental :

Veuillez expliquer brièvement, dans le rectangle ci-dessous, les motifs de votre demande, le tout sera étudié et la réponse vous sera transmise via votre courriel de l'UdeM.

Date : Signature de l'étudiant(e) :

Date : Approbation du directeur/trice de recherche :

Commentaire du directeur/trice de recherche :

Date : Approbation du département :

Vous devez remettre le tout à la technicienne en gestion des dossiers étudiants, par votre courriel de l'UdeM, à :

elyse.tremblay@umontreal.ca